

Yann Tholoniât – « De l’abîme à l’abyme. Essai d’hantologie shakespearienne »

28 novembre 2019 – Séminaire « Le corps et ses fantômes »

Introduction

Ces historiettes de spectres, de loups-garous, de revenants, et de mille autres absurdités, ne lassent jamais. Plus elles sont invraisemblables, mieux on les croit ; plus elles chatouillent l’oreilles. Cela sert, non seulement à tuer le temps, mais encore à chauffer la cuisine des prêtres et des Prédicateurs¹.

Comme le remarque Érasme, les fantômes fascinent. L’Antiquité a déjà ses fantômes, dès l’*Illiade* et l’*Odyssee* : on se souvient d’Ulysse descendant aux Enfers et retrouvant là les âmes de personnes proches. En Angleterre, à la Renaissance, les fantômes sont l’objet d’une controverse religieuse et politique. Avec l’apparition de la catégorie du **Purgatoire (5^e s. / 1170)**, intermédiaire entre l’enfer et le paradis, les catholiques admettent l’existence des fantômes. Avec la Réforme, **les protestants**, soucieux d’éradiquer toute forme de superstition associée avec le Pape et le catholicisme, estiment que les fantômes ne sont que des illusions des sens : les apparitions ne peuvent être que des anges ou des démons. La question de la **sorcellerie** fait avancer le débat : les sorcières sont considérées comme un intermédiaire avec le surnaturel. Le traité d’un ministre calviniste, **Louis Lavater** : *De spectris* est traduit en anglais en 1572, connaît un grand succès ; seule l’âme d’un mort ne peut revenir qu’avec la permission de Dieu, et cela est extrêmement rare : la plupart des apparitions sont des illusions des sens. Le futur roi Jacques 1^{er} reprend les thèses de Lavater dans le traité intitulé **Démonologie**, qui est publié en 1597. Il propose une classification de différents démons, revenants et apparitions, comme les loups-garous, et traite aussi de la sorcellerie. Jacques 1^{er} souhaite prouver l’existence de la sorcellerie par des arguments théologiques, et, entre autres, justifier les procès et exécutions de sorcières.

L’époque élisabéthaine fait aussi revenir, très concrètement, les fantômes sur le devant de la scène. En effet, il y a une mode pour les tragédies de vengeance inspirée des pièces du Romain **Sénèque** (1^{er} siècle). Ses pièces sont traduites dans les années 1560. Sénèque utilise le fantôme de Thyeste dans sa pièce *Agamemnon*, et celui de Tantale dans sa pièce *Thyeste*. **Thomas Kyd**, dans *La Tragédie espagnole (The Spanish Tragedy, 1587)* : le spectre sert à la

¹ Érasme, *Éloge de la folie* (1507), in Kapitaniak, 2008, 67.

fois de prologue et de chœur, il commente l'action. Shakespeare intègre le fantôme à l'action, selon différentes procédures.

Sur les planches du théâtre élisabéthain, le fantôme a un costume générique, de même que le roi a une couronne générique. Le fantôme est traditionnellement montré enveloppé d'un suaire blanc ou, parfois, d'une casaque en cuir : dans les deux cas, il s'agit d'un vêtement que l'acteur peut facilement enfiler par-dessus son costume. Le visage du comédien est couvert de farine pour le rendre pâle. Il peut arriver que l'acteur porte un masque montrant un crâne ; le masque est essentiellement utilisé pour la représentation d'un démon.

Le vocabulaire pour désigner les apparitions est varié : ghost, spectre, sight, shape, shadow, apparition, spirit, form, thing, object. Le mot « ghost » est lui-même d'une acception très large (revenant, esprit) ; tandis que « shadow », traduction littérale du latin « umbra », ombre, sert aussi à désigner un acteur. A cela s'ajoute le vocabulaire spécialisé de la sorcellerie, de la théologie et de la mythologie.

Dans cette conférence, je vais d'abord observer une *théorie* de fantômes, au sens de procession, de florilège, une *anthologie*, puis, dans une deuxième partie, je proposerais une synthèse théorique, que je souhaite appeler un essai d'« *hantologie* » – selon le mot de Derrida dans *Spectres de Marx* pour désigner la manifestation de l'ontologie d'une trace à la fois visible et invisible issue du passé qui hante le présent. J'y ajouterai le sens de logos, à savoir une réflexion sur les enjeux dramatiques liés aux fantômes à l'époque élisabéthaine et jacobéenne, dans les pièces de Shakespeare.